

Zeitschrift:	Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
Herausgeber:	Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
Band:	14 (1893)
Heft:	6
Artikel:	De l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons [Teil 1]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258701

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hatte dann bald Gelegenheit, eine Klasse in voller Arbeit zu sehen. Es war wirklich eine Freude, der regen Thätigkeit der Schüler zuzusehen. Sie waren gerade daran, ihre letzten Arbeiten dieses Schulkurses zu vollenden, denn mit dieser Woche schliesst das Schuljahr ab. Nach 2jährigem Kurs hatte der einzelne Schüler 20—23 Gegenstände hergestellt. Die Serie endigt mit dem Servierbrett. Das Alter der Schüler schwankt zwischen 10—16 Jahren, und zwar finden wir diesen Unterschied in jeder Klasse. Diese Altersdifferenz in der Klasse selber kommt daher, weil sie die Klasse nicht nach dem Alter, wie bei uns, sondern nach den Fähigkeiten der Schüler bilden. Der fähige Schüler kann innerhalb einem Jahr 2 Klassen vorrücken, der schwachbegabte aber schreitet langsam, seinen Kräften angepasst, vorwärts. Tüchtige Schulmänner behaupten, dass nur das die richtige, dem Schüler Nutzen bringende Klasseneinteilung sei. Für heute genug. Vor meiner Rückkehr am 12. Juli werde ich noch den Schulen in New-York einen Besuch machen, hoffentlich wird da noch viel Lehrreiches zu sehen und zu vernehmen sein.

Bei unserem Wiedersehen in Basel, so gegen Ende Juli, will ich dann auch über die Ausstellung erzählen.

De l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons¹⁾.

Deux pays ont précédé Genève dans l'introduction des travaux manuels comme branche obligatoire dans les écoles: la Finlande (1866) et la France (1882). Depuis 1886, d'autres pays sont venus s'ajouter à la liste ci-dessus ou ne tarderont pas à y figurer. Ainsi, cette obligation est insérée dans le projet de loi discuté en ce moment devant les Chambres roumaines.

Le bureau de statistique du royaume de Saxe constatait, il y a peu de mois, que le nombre des écoles de travaux manuels avait doublé en Allemagne depuis deux ans, grâce aux nombreuses sociétés locales fondées en vue de tenter des essais permettant de démontrer la valeur éducative de la nouvelle branche et de lutter ainsi contre l'indifférence ou les préjugés qui ont accueilli au début cette innovation. Une fédération de toutes ces petites sociétés forme

¹⁾) Extrait de La Fédération.

la „Société allemande de travail manuel“ qui possède à Leipzig une école normale spéciale rendant d'utiles services à la cause.

Quelques chiffres feront mieux comprendre encore l'importance qu'a prise cette question dans tous les Etats civilisés.

La ville de Paris dépense à elle seule dans ce but une somme annuelle d'un demi-million. Le Conseil municipal est décidé à faire tous les sacrifices nécessaires pour cette branche considérée comme un acheminement à la solution de ce problème compliqué désigné sous le nom de question sociale. Dans les autres parties de la France, sous la direction ferme et intelligente de M. René Leblanc, le travail manuel a reçu une grande impulsion ces dernières années.

En Norvège le travail manuel est obligatoire; en Suède, il ne l'est pas encore, mais l'Etat prend tous les frais à sa charge. La plupart des écoles de ce pays ont introduit l'enseignement manuel depuis une quinzaine d'années déjà.

En Angleterre, la loi de 1890 accorde une subvention annuelle de 7 à 8 fr. par élève à toutes les écoles ayant inscrit le travail manuel dans leur programme.

En Belgique, la branche dont nous nous occupons est introduite dans toutes les écoles normales, ainsi que dans 50 localités importantes du royaume.

Seulement pour envoyer des commissions chargées d'étudier le travail manuel dans les divers pays d'Europe, les Etats-Unis ont dépensé en 1890 une somme de 100,000 dollars. Depuis trois ou quatre ans, la question a fait un pas immense aussi bien de l'autre côté de l'Océan que dans notre vieille Europe. Aussi peut-on la considérer comme gagnée, car, si tout le monde n'est pas encore d'accord sur la méthode, sur le choix des occupations, on peut dire sans crainte que partout le principe est admis. Et, ce qui vaut mieux, partout on entre dans la voie de l'expérimentation; partout on essaie, on cherche, on trouve, on améliore.

En Suisse s'est fondée, comme en Allemagne, une société se donnant pour tâche de faire progresser l'enseignement manuel dans notre pays. Chaque année, elle organise un cours destiné à initier les instituteurs aux occupations propres à être introduites dans nos écoles. Un tel cours a eu lieu il y a quatre ans à Genève; pour 1893 le choix est tombé sur la ville de Coire. — La Confédération, comprenant la haute portée sociale du travail manuel à l'école, accorde à chaque participant une somme égale à celle que peut obtenir ce dernier du canton dans lequel il fonctionne.

Trois cantons ont inscrit le travail manuel dans leurs programmes scolaires: Genève, Neuchâtel et Vaud. Dans les autres cantons, le gouvernement s'est contenté, jusqu'à présent, de mettre chaque année une certaine somme à la disposition des nombreuses sociétés fondées dans toutes les localités importantes dans le but de créer et d'entretenir à leurs frais des cours de travaux manuels pour garçons. Dans ces cours, l'enseignement est donné par des instituteurs, mais en dehors des heures de classe. Espérons que bientôt les commissions scolaires prendront sérieusement la chose en main, car, si nous voulons que cette branche exerce sur la jeunesse l'influence bienfaisante qu'on est en droit d'en attendre, elle ne doit pas être le privilège de quelques enfants seulement, comme c'est le cas avec cette organisation postiche, mais de tous sans exception. L'obligation s'impose au même titre qu'elle est imposée aux autres branches du programme. Pourquoi en serait-il autrement? La préparation de l'enfant au travail par le travail n'égale-t-elle pas en importance la plupart des autres matières enseignées à l'école?

Du reste, l'expérience nous prouve que ces quelques heures prises sur le temps consacré jusqu'ici au travail entièrement intellectuel sont loin de nuire au progrès des enfants. Au contraire, le travail manuel est constamment mis à contribution par les instituteurs pour rendre leur enseignement plus attrayant, plus intéressant, plus vivant et, par conséquent, plus assimilable.

Selon l'expression de M. René Leblanc, inspecteur général du travail manuel, cette branche *doit payer son entrée dans les programmes scolaires* en collaborant d'une manière directe à l'instruction générale, de telle sorte que *la plus-value* apportée aux autres branches par son concours compense amplement les quelques heures soustraites à l'enseignement purement abstrait.

Rousseau ne dit-il pas dans son Emile: „Au lieu de coller un enfant sur ses livres, si je l'occupe dans un atelier, ses mains travaillent au profit de son esprit.“ C'est cette grande vérité qui a été mise en pratique par Fröbel; c'est cette grande vérité que tous les pédagogues, depuis l'époque de Comenius jusqu'à nos jours, ont cherché à faire pénétrer dans l'éducation. Ont-ils réussi? Pas entièrement; mais on doit constater que ce principe pénètre peu à peu dans l'enseignement de toutes les branches, cela, depuis l'école enfantine jusque dans les amphithéâtres des universités. On a appelé ce mode d'enseignement, enseignement intuitif, enseignement par

les yeux: on pourrait tout aussi bien l'appeler enseignement par les sens, enseignement par les choses.

Mais, je m'aperçois que j'entre dans un chemin qui me conduirait plus loin que je ne voudrais. Le travail manuel considéré au point de vue du développement intellectuel ne peut être traité à cette place, mais plutôt dans un journal pédagogique.

Les conséquences sociales de l'introduction des travaux manuels feront l'objet du prochain article.

Nous devions attendre jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour nous apercevoir que l'éducation exclusivement intellectuelle donnée jusqu'ici à l'école portait l'enfant à dédaigner ce travail matériel auquel onze fois sur douze il devra avoir recours pour gagner sa subsistance. Dans tous les pays civilisés ce cri s'est fait entendre: „L'école éloigne l'enfant des professions manuelles pour le jeter dans les professions dites libérales.“ Partout on voit apparaître avec terreur ce prolétariat en habit noir, bien plus dangereux que tout autre, parce qu'il est plus instruit, parce qu'il a un plus grand nombre de besoins à assouvir, parce qu'il voit mieux peut-être certains défauts d'une organisation sociale condamnée par tous les esprits clairvoyants.

La plupart de nos jeunes gens auxquels nous avons fait donner une bonne instruction primaire, au lieu de choisir une de ces professions très lucratives exercées le plus souvent par des étrangers à notre pays, — qui y trouvent une grande aisance, si ce n'est la fortune — préfèrent s'expatrier ou végéter toute leur vie dans un bureau à gratter du papier pour un salaire très minime. Les campagnes se dépeuplent au profit des villes qui regorgent de mécontents, de déclassés de tous genres, attendant *cette place* tant désirée, objet de leur ambition! N'est-ce pas par cinquante, par cent même, que l'on compte les postulants à une maigre situation dans une administration! Eh bien, je vous le demande, ne sont-ce pas là le plus souvent des victimes de cette étroitesse insensée qui a fait repousser jusqu'ici le travail matériel comme moyen d'éducation, comme préparation à la vie de chaque jour.

Si le travail manuel n'avait qu'un but: relever aux yeux de l'enfant l'estime qu'il doit au travailleur, ce serait déjà une raison suffisante pour en demander l'introduction dans l'école. Mais d'autres raisons font de cet enseignement une nécessité de nos temps modernes, tant pour l'individu que pour la société à laquelle le *travail utile* doit servir de base.

Jules Ferry disait: „Le travail manuel ennoblit. Nous le voulons. Et nous voulons aussi que cet axiome soit inscrit en grandes lettres dans notre programme. Comme nous voulons que la noblesse du travail ne soit pas seulement reconnue par ceux qui l'exercent, mais par la société entière, nous l'avons introduit dans l'école. Croyez bien que lorsque le rabot et la lime auront trouvé leur place d'honneur à côté du compas, de la carte et du livre d'histoire, si le travail manuel est l'objet d'un enseignement systématique et intelligent, beaucoup de préjugés disparaîtront, de même que l'esprit de caste. L'aurore d'un beau jour éclairera alors de ses rayons brillants l'avenir du peuple.“

Jusqu'ici l'école s'est trop occupée de l'esprit et pas suffisamment du corps. On a trop longtemps oublié que l'homme vit généralement du produit de sa main, guidée par son intelligence, et non du produit de son intelligence seule!

Quels enfants fréquentent nos écoles? Pour la majorité, ce sont des enfants d'ouvriers appelés à vivre eux-mêmes du produit de leurs mains. Jusqu'ici qu'a-t-on fait pour les préparer à leur future vocation?

Par l'enseignement du travail manuel, nous relevons le travail matériel aux yeux du futur ouvrier, nous lui apprenons en même temps pour quelle raison il doit savoir écrire, calculer, dessiner, puisque dans la leçon de travail manuel, il doit constamment mesurer, compter, dessiner, en un mot mettre en pratique ce qu'il n'a appris que théoriquement dans les autres leçons.

Par le travail manuel, nous nous efforçons d'inculquer aux enfants l'amour du travail, en leur faisant apprécier les joies réelles qui en découlent; nous faisons l'éducation de leurs sens; nous développons surtout l'habileté de la main, de cet instrument qu'aucune machine ne peut surpasser lorsqu'il a été bien exercé.

Inutile de dire que la leçon de travail manuel n'a nullement pour but de préparer l'enfant en vue d'une profession plutôt que d'une autre; qu'elle ne veut pas plus inciter les enfants à devenir des cartonniers, des menuisiers, que des tailleurs ou des horlogers. Son but est plus élevé: elle veut contribuer à préparer *des hommes*, favoriser leur développement normal et complet, sans se demander quelle sera la carrière dans laquelle ils entreront plus tard. Enseigne-t-on le dessin à l'école pour former des dessinateurs, l'écriture pour faire des calligraphes, le calcul pour préparer des comptables, la gymnastique pour avoir des acrobates? Evidemment non!

Un autre point.

Qui ne connaît les déplorables effets que peut avoir sur la vie d'un individu une profession mal choisie. Consultez les malheureux qui sont tombés au dernier degré de l'échelle sociale. Combien de fois ne vous répondront-ils pas: „Si mes parents m'avaient fait apprendre telle profession au lieu de celle que j'ai, je ne serais pas arrivé où je suis!“ Eh bien! ce choix dont dépend l'heur ou le malheur des jeunes gens, ce choix, disons-nous, a été jusqu'ici presque toujours le fait du hasard! Comment pouvait-il en être autrement; comment les parents des villes surtout pouvaient-ils connaître les aptitudes de leurs enfants pour une profession plutôt que pour une autre?

L'introduction des travaux manuels est un remède à cet état de choses, un moyen de diminuer la grande armée des déclassés et des mécontents du sort. Les parents, aidés par les instituteurs, pourront mieux diriger le jeune homme dans la voie qui lui convient et ce dernier sentira mieux à quel rôle la nature l'a désigné dans la société.

(La fin prochainement.)

Travail manuel élémentaire, par Gilléron.

Le supplément au *Pionier* d'aujourd'hui nous donne une idée de l'enseignement des travaux manuels à Genève, où l'on tient à rapprocher l'école enfantine de l'école primaire, autrefois trop divergentes. En même temps M. Gilléron, qui est dans un canton où l'enseignement des travaux manuels est obligatoire, fait des efforts pour naturaliser la nouvelle branche dans l'école et de l'assimiler aux autres branches en la mettant au service de la géométrie, du dessin, de la physique, de la géographie, etc. Cette idée avait déjà ses amis à l'école de Hofwil au commencement de ce siècle. Le travail manuel y rendait des services à la géometrie, les élèves confectionnaient des corps géométriques en carton et en bois. C'est bien la meilleure intuition!

Aus der Schule.

Schüler deklamiert:

Der König sperrt die Brücken und die Strassen
Und ruft: Die Zehente ist mein.

Druck von Karl Stämpfli & Cie. — Redaktion : E. Lüthi, Bern. S. Rudin, Basel.

Ci-joint le supplément: Travaux manuels.